



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art. 2015, École supérieure d'art de Lorraine. hceres-02041929

HAL Id: hceres-02041929

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041929v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur
d'expression plastique (DNSEP)
option art

- Ecole supérieure d'art de Lorraine (Metz - Epinal)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

En janvier 2011, l'école supérieure d'art de Lorraine (ÉSAL) est née du regroupement de l'école de l'image d'Épinal et de l'école supérieure d'art de Metz. Le nouvel établissement constitué en EPCC (établissement public de coopération culturelle) dispense une formation supérieure en art sur les deux sites de Metz et d'Épinal.

En 2014, le Cefedem de Lorraine, centre de formation des enseignants de la musique et de la danse, intègre l'EPCC existant avec un nouveau projet d'établissement développé autour de trois grands axes de recherche communs : le renouvellement des stratégies et des pratiques de la démarche créative, les communautés de pratiques enseignantes des arts et de la transmission, l'expression écrite et orale du processus artistique et pédagogique.

Ainsi l'offre de formation de l'ÉSAL s'est enrichie d'un enseignement supérieur en musique conduisant au diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique qui s'ajoute aux formations menant au diplôme national d'art et de technique (DNAT), au diplôme national d'art plastique (DNAP) option *art* et option *communication*, au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *art* qui se déploie en deux mentions *dispositifs multiples* et *systèmes graphiques et narratifs*.

Toutes formations confondues, en 2014-2015, l'ÉSAL accueille 300 étudiants. Sur la période 2010-2013, en moyenne 50 étudiants sont inscrits dans le cycle conduisant au DNSEP option *art*. En 2013-2014, la répartition des effectifs entre les deux mentions est la suivante : 34 étudiants en mention *dispositifs multiples* et 14 étudiants en mention *systèmes graphiques et narratifs*. Cette répartition, 71% d'inscrits en mention *dispositifs multiples* et 29% en mention *systèmes graphiques et narratifs*, montre une baisse des effectifs pour cette dernière mention qui, sur la période 2009-2012, représentaient plus de 40% de l'effectif des étudiants inscrits en 2^{ème} cycle d'enseignement supérieur.

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : La formation évaluée est dispensée au sein de l'EPCC-ÉSAL Cefedem, sur les sites de Metz et d'Épinal.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

La formation évaluée constitue le 2nd cycle de l'ÉSAL. Elle est validée par le DNSEP option *art*, mentions *dispositifs multiples* et *systèmes graphiques et narratifs*. Ces deux mentions font l'objet de formations distinctes tout en ayant des ateliers, des séminaires, des cours communs avec comme objectifs le développement et l'autonomie de l'étudiant en tant qu'artiste et auteur.

Au sein de la mention *dispositifs multiples* (créer - exposer - diffuser), l'étudiant développe son projet artistique avec une considération forte pour des pratiques qui interrogent les éditions d'artistes, la mise en espace et le son plastique avec une ouverture vers les arts de la scène.

La mention *systèmes graphiques et narratifs* propose un cadre de travail plus contraint en inscrivant la pédagogie dans le principe de la commande. Elle se réfère à l'édition sous de multiples formes et un enseignement spécifique de la typographie et du design éditorial est développé.

La formation est avant tout un accompagnement du projet artistique de l'étudiant et les nombreuses formes pédagogiques thématiques proposées complètent les entretiens que les étudiants engagent avec les enseignants autour de leurs travaux.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'objectif de la formation est de former des « artistes auteurs » capables de définir et de mettre en forme un projet, de le diffuser et de le partager avec un large public, en inscrivant sa pratique dans le paysage artistique contemporain. Les parcours et les secteurs professionnels possibles à l'issue de la formation sont multiples et précisément définis : activité artistique libérale, insertion dans les milieux professionnels des secteurs culturels et éducatifs, médiation culturelle, domaines de la communication, de l'édition, de la production audiovisuelle et de la création multimédia et numérique, création et gestion d'évènements, scénographie et régie.

La formation DNSEP option *art*, dont l'architecture est lisible, concerne les 4^{ème} et 5^{ème} années du cursus d'études. Elle est divisée en 4 semestres (du semestre 7 au semestre 10). L'entrée dans la formation peut s'effectuer par une commission de passage spécifique à la mention désirée pour les étudiants provenant du 1^{er} cycle de l'établissement ou par une commission d'équivalence réservée aux étudiants provenant de l'extérieur. Du fait de la spécialisation importante des enseignements, l'étudiant ne peut changer de mention en cours d'études.

En début de 4^{ème} année, un contrat est établi entre l'établissement et l'étudiant qui spécifie les cours obligatoires, les choix d'ateliers, d'ARC et de séminaires. Il précise le directeur de mémoire et le directeur de recherche. Chaque étudiant reçoit une grille de crédit et un emploi du temps. Les grilles de crédits précisent les cours obligatoires et les choix à réaliser, les enseignants concernés par chaque forme pédagogique et le nombre de crédits attribués. Les modalités d'évaluations par les enseignants sont précisées dans le livret des études. Les modalités pédagogiques sont très développées et clairement communiquées aux étudiants, ce qui permet une compréhension complète des nécessités et des possibilités de la formation.

Concernant les compétences additionnelles, les étudiants peuvent bénéficier d'une préparation à l'oral et d'un cours de langue étrangère, seul l'anglais est enseigné. Il serait souhaitable que les étudiants puissent se former à d'autres langues, cela est vraisemblablement réalisable dans le cadre du partenariat pédagogique mis en place avec l'Université de Lorraine.

S'agissant des mutualisations entre les deux mentions du DNSEP option *art*, il conviendrait de conforter la spécificité propre à chacun des sites (Metz - Epinal). L'organisation de temps d'échanges entre les enseignants des deux lieux constitue une initiative intéressante qui mériterait toutefois d'être approfondie, d'une part, en clarifiant la répartition des enseignements entre les deux sites et, d'autre part, en identifiant précisément le rôle dévolu au site de d'Epinal qui paraît en retrait dans l'exposé du dossier.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ÉSAL a noué des partenariats artistiques cohérents, en accord avec les différentes nécessités de sa formation ; les conventions signées en témoignent. Il existe une dynamique forte avec certaines structures culturelles locales et nationales (Centre d'art la synagogue de Delme, Centre Pompidou - Metz, Le Cadhame Meisenthal - centre d'art, Bandits-Mages - Bourges, le Fonds régional d'art contemporain Lorraine (FRAC), etc.) qui profite pleinement aux étudiants à travers des stages, des situations d'immersion professionnelle ou des projets pédagogiques.

L'établissement a su tisser des liens pédagogiques nombreux et riches, à la fois avec son territoire et avec les projets de ses laboratoires de recherche. Par le biais de l'atelier de recherche sonore, l'ÉSAL collabore avec le laboratoire holographique Supélec Campus de Metz et avec l'École supérieure d'arts plastiques de la Ville de Monaco, Pavillon Bosio autour de problématiques liées à la scénographie. L'ÉSAL est également en partenariat pédagogique avec l'Université de Lorraine dans le cadre du master professionnel *Arts de l'exposition et scénographies* avec lequel elle réalise des workshops et des séminaires. Enfin, le partenariat avec l'école nationale supérieure d'art de Nancy (ENSA Nancy), notamment à travers l'ANRT (atelier de recherche typographique), se concrétise par des séminaires, workshops et conférences. Ce rapprochement avec l'ENSA Nancy est à conforter, voire à amplifier, afin d'accroître la visibilité de l'offre de formation en région Lorraine dans le domaine des arts plastiques.

L'initiation à la recherche est effective et pénètre la pédagogie dans un souci de nourrir les projets des étudiants. La méthodologie de recherche dispensée pendant les deux années est structurée et s'appuie sur des axes cohérents avec les besoins de la formation. Les trois ateliers de recherche et de création (ARC) et les cinq programmes de recherche offrent aux étudiants un panel d'ouvertures théoriques et plastiques pour alimenter leur projet. S'il est parfois difficile de discerner ce qui différencie les ARC des programmes de recherche, ces différents modules d'enseignements ont des objectifs relativement précis et permettent aux étudiants d'envisager l'art avec un regard nouveau. Les divers dispositifs bénéficient d'un encadrement rigoureux : chacune des formes pédagogiques est dirigée par un groupe d'enseignants auquel vient s'ajouter un grand nombre de personnalités extérieures issues du champ professionnel référent ou du champ universitaire. C'est dans ce cadre que sont réalisés les partenariats entre l'ÉSAL et les lieux de recherche, avec l'ambition qu'ils soient en complémentarité avec la formation DNSEP option *art*. La politique de recherche qui est développée à l'école a le mérite d'être très proche des problématiques des étudiants et de nourrir concrètement la pédagogie. Tout au plus peut-on souhaiter que sa définition soit plus précise de façon à distinguer ce que l'on pourrait qualifier de recherche de type universitaire et de recherche artistique liée aux processus de création.

La préprofessionnalisation et l'insertion professionnelle sont bien en place à l'ÉSAL et cela est visible de différentes manières. L'école est un acteur d'un territoire artistique fécond dont elle fait bénéficier les étudiants. Les différents partenaires locaux sont des interlocuteurs privilégiés pour la réalisation des stages dans les multiples domaines de la création artistique. Ils sont aussi les lieux où les étudiants fréquentent des professionnels à même de leur fournir une vision particulière de la diversité des champs de l'art. Les institutions locales tel que le FRAC Lorraine et le centre Pompidou Metz sont également les espaces où les œuvres se créent. En associant les étudiants à ce temps sensible et peu visible de la création artistique, ces institutions leurs offrent l'opportunité de se projeter hors des murs de l'école dans une dynamique concrète. C'est aussi avec elles que l'école organise des projets visant à mettre les étudiants en situation professionnelle de communication et de diffusion de leurs travaux. À ce titre, des salons, des rencontres, des expositions, des projections et un concours sont organisés. Ces manifestations donnent aux étudiants une visibilité en dehors de l'établissement en permettant à chacun de s'exposer à un plus large public pour la première fois. Par ailleurs, des journées professionnelles thématiques et animées par différents intervenants abordent concrètement les problématiques liées à l'activité d'artiste : statuts juridique et fiscal, bourses, résidences, etc. À ces deux journées, s'ajoute une autre modalité pédagogique au cours de laquelle chaque étudiant peut poser des questions précises à un professionnel. Enfin, les équipes d'artistes, de chercheurs et de docteurs, regroupées au sein des ARC et des laboratoires de recherche, représentent largement la réalité du paysage artistique national.

Les partenariats internationaux, peu nombreux mais réfléchis et durables, sont choisis en complémentarité avec la formation. L'école (titulaire de la charte Erasmus depuis 2003) participe activement depuis 2008 à un programme Erasmus transfrontalier et interdisciplinaire qui regroupe différents étudiants autour des espaces de mémoire. Ce projet donne lieu chaque année à une exposition et à une publication.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les étudiants de 2^{ème} cycle sont très majoritairement issus du 1^{er} cycle de l'établissement, ce qui témoigne d'un manque relatif d'attractivité et de visibilité. Néanmoins l'école attire au-delà de la région Lorraine dès le 1^{er} cycle. Les taux de réussite au diplôme sont satisfaisants (proches de 90% sur les cinq dernières promotions). Le nombre d'étudiant ayant poursuivi en doctorat ou en post diplôme est pour l'instant très faible (environ 1%).

Si l'on peut constater les réelles ambitions pédagogiques liées à l'accompagnement à l'insertion professionnelle, il est regrettable que cette insertion ne soit pas mieux mesurée dans le cadre du suivi des anciens diplômés par des enquêtes et des sondages réguliers et plus poussés. Les données sont pour l'instant lacunaires et leur recueil constitue une priorité d'amélioration pour les années à venir comme le souhaite l'établissement.

- Pilotage de la formation

L'accompagnement pédagogique est assuré par une équipe enseignante compétente et professionnellement identifiée. Elle est notamment constituée de 6 docteurs dont 4 sont des théoriciens et 2 sont plasticiens. L'encadrement scientifique est satisfaisant et se déploie sur les deux mentions.

Le conseil d'orientation pédagogique, qui se réunit une fois par trimestre, assiste la direction dans tous les choix qui concernent la pédagogie. Il est constitué de la directrice de l'EPCC, des directeurs de sites, de représentants de l'administration, des coordinateurs de toutes les formations, des délégués étudiants et de personnalités extérieures qualifiées issues du monde professionnel des arts plastiques. Les réunions de ce conseil sont précédées par des comités pédagogiques composés du personnel de chacun des sites. Des séminaires de rentrée et de fin d'année sont programmés, afin d'organiser le calendrier pédagogique. On peut regretter l'absence de conseil de perfectionnement en tant que tel, même si l'on peut imaginer que le conseil pédagogique puisse éventuellement remplir ce rôle critique.

Les étudiants sont évalués tout au long de l'année sous forme de contrôle continu puis sous forme de bilan semestriel. Les modalités de ces évaluations sont précisées dans le livret de l'étudiant. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés restent à mettre en place de façon pertinente, car pour l'instant l'établissement ne parvient pas à collecter une information exploitable.

L'établissement a subi de nombreux changements positifs depuis la précédente évaluation de l'AERES. L'option *communication*, devenue mention *Systèmes graphiques et narratif* a gagné en précision et en autonomie. Cela permet d'offrir désormais une formation qui se distingue de la mention *dispositifs multiples* et d'envisager la mise en place d'une option du DNSEP indépendante. Néanmoins, pour pouvoir évoluer convenablement, elle devra augmenter son attractivité et ainsi ses effectifs qui restent pour l'instant trop faibles.

Le dossier est clair et bien construit. Il laisse entrevoir une équipe pédagogique investie et une direction pédagogique structurée, relativement consciente de ses qualités et des améliorations à apporter.

Points forts :

- Une pédagogie cohérente, ambitieuse et réaliste.
- Une préprofessionnalisation aux formes multiples.
- Des partenariats pédagogiques établis en cohérence avec les nécessités de la formation.
- Un dossier de qualité.

Points faibles :

- Un suivi des anciens diplômés lacunaire.
- Une autoévaluation de la formation perfectible.
- Une attractivité de la formation relativement faible, notamment pour la mention *systèmes graphiques et narratifs*.

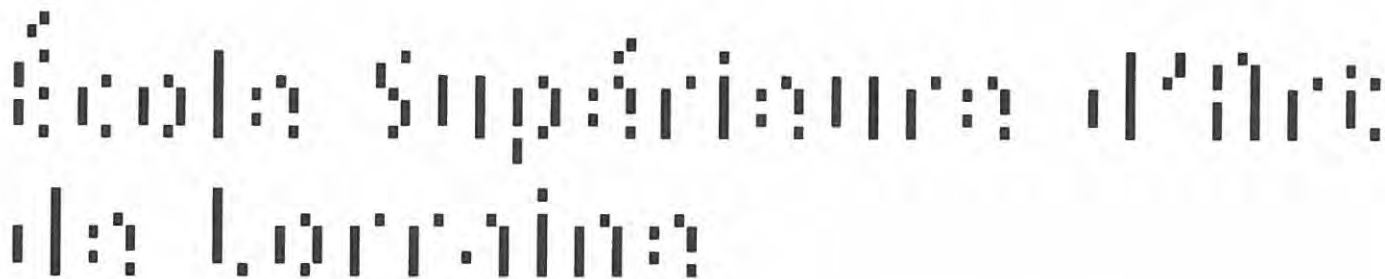
Recommandations pour l'établissement :

La mutualisation des enseignements est une bonne chose quand elle permet une considération des champs réciproques, mais elle peut aussi constituer un risque et aller à l'encontre d'une spécialisation des formations. Pour prolonger le travail effectué sur la spécialisation des mentions, il serait intéressant de renforcer les apports théoriques en design graphique et en typographie pour la mention *systèmes graphiques et narratifs*.

Les nombreuses sollicitations pédagogiques (l'inscription dans les programmes de recherche, la participation aux ARC, la construction du mémoire, les stages, la mobilité, la préprofessionnalisation) peuvent être un frein dans la construction du projet artistique de l'étudiant. Il s'agirait donc d'être vigilant à l'équilibre entre les différents dispositifs et de ne pas quitter de vue le développement de l'expression plastique.

Le suivi des étudiants après le diplôme doit être renforcé avec l'ambition qu'il renseigne précisément sur la réalité des situations. L'évaluation des enseignements par les étudiants est à développer pour pouvoir ajuster l'offre pédagogique. Elle doit être un outil important permettant de réévaluer les transmissions en fonction des résultats et des objectifs visés. Par ailleurs, l'autoévaluation est à envisager comme une instance critique permettant sans cesse d'améliorer l'offre de formation.

Observations de l'établissement



Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations à propos du rapport d'évaluation 2014 – 2015 de la formation DNSEP Art mentions Dispositifs multiples et Systèmes graphiques et narratifs dispensée à l'École supérieure d'art de Lorraine, site de Metz.

Mesdames, Messieurs,

Répondant à votre invitation suite à la transmission du rapport d'évaluation reçu le 26 mai dernier, et vous remerciant de votre attention au dossier de l'ESAL, je vous livre les observations suivantes.

Présentation de l'établissement

Dans le dossier d'évaluation, page 27, l'ESAL site de Metz a revendiqué dans les atouts de la formation, l'échelle de l'école et le taux d'encadrement : la jauge de 160 étudiants reste une référence.

Si le rapport relève dans le bilan des effectifs une tendance à la baisse du nombre des étudiants de la mention Système graphiques et narratifs, il convient de nuancer cette tendance à l'aune des effectifs actuels et prévisionnels qui augmentent. Cette évolution est importante à relever dans le cadre de la préconisation d'attractivité de cette mention qui figure dans le paragraphe Pilotage de la formation.

Le tableau ci-dessous prolongent le bilan des effectifs requis dans le dossier page 26 et marquent une nouvelle tendance.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	projection 2015/2016
Nombre d'inscrits pédagogiques en 4 ^{ème} année	20	13	21	24	20	8	15
Nombre d'inscrits pédagogiques en 5 ^{ème} année	14	17	9	11	14	22	11
total Dispositifs multiples	34	30	30	35	34	30	26
Nombre d'inscrits pédagogiques en 4 ^{ème} année	17	15	6	12	6	17	13
Nombre d'inscrits pédagogiques en 5 ^{ème} année	14	12	13	8	8	7	16
total Systèmes graphiques et narratifs	31	27	19	20	14	24	29
Total étudiants 2nd cycle	65	57	49	55	48	54	55
Dispositifs multiples	52,3%	52,6%	61,2%	63,6%	70,8%	55,6%	47,3%
Systèmes graphiques et narratifs	47,7%	47,4%	38,8%	36,4%	29,2%	44,4%	52,7%

Périmètre de la formation

Au sein de l'EPCC ESAL – Cefedem, multisite et pluridisciplinaire -pôle arts plastiques Metz - Epinal et pôle musique Metz- la formation évaluée est dispensée exclusivement sur le site de Metz, comme il est spécifié dans la fiche d'identité de la formation. Le site d'Epinal délivre un DNAT Design mention Images et narrations. La formation DNSEP Art, pour les deux mentions, se tient à Metz.

Le passage ci-dessous explicite les liens entre les sites.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale

- Objectifs de la formation

En référence au dernier paragraphe de cette partie, il convient à nouveau de préciser que la formation DNSEP art est délivrée à Metz. Pour la mention Systèmes graphiques et narratifs, des mutualisations avec la formation Images et narrations sur le site d'Epinal sont organisées ponctuellement, ce qui explique pourquoi le site d'Epinal est en retrait dans l'exposé du dossier. Ainsi page 7 du dossier, la participation aux Salons professionnels est commune ; page 9, les colloques, conférences et workshops partagés sont listés (Web tv, Processing, reliure, dessin, gravure et sérigraphie, typographie, par exemple) ; page 25, les temps d'échanges entre les sites sont identifiés dans l'agenda pédagogique et culturel de l'EPCC dès la rentrée universitaire.

- Insertion professionnelle et poursuite des études

L'établissement confirme le souhait relevé par l'évaluation de mettre en place une méthode de suivi et des enquêtes régulières sur le devenir professionnel des diplômés, comme énoncé page 27 du dossier.

- Pilotage de la formation

Le conseil d'orientation pédagogique, COP, de l'EPCC ESAL – Cefedem est, entre autres, constitué de personnalités qualifiées tant dans le domaine des arts plastiques que de la musique, ce qu'il convient d'ajouter au rapport. Par ailleurs, en l'absence de conseil de perfectionnement, les experts invités au sein du COP jouent en effet un rôle critique essentiel, et qui préfigure l'avènement d'une instance scientifique d'accompagnement mentionnée dans les axes de développement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'apparaît pas dans le dossier qui traite de l'existant, mais l'établissement, conscient de cette lacune, a fait mention de la mise en œuvre dès 2015 d'un outil d'évaluation de la transmission. Ainsi un questionnaire d'évaluation de la formation, un questionnaire d'évaluation par enseignement ainsi qu'un protocole ont été validés en comité pédagogique en mars 2015. L'évaluation fait l'objet d'un traitement en partenariat avec l'Université de Lorraine : une doctorante en sociologie assure la gestion de l'enquête. Les étudiants ainsi que les diplômés seront sollicités tous les ans. Ce dispositif viendra compléter l'enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'ESAL.

Cela rejoint la dernière recommandation du rapport.

Le rapport fait mention des changements positifs depuis la précédente évaluation de l'AERES, concernant notamment la mention Systèmes graphiques et narratifs qui « a gagné en précision et en autonomie. Cela permet d'offrir désormais une formation qui se distingue de la mention Dispositifs multiples et d'envisager la mise en place d'une option DNSEP indépendante ». L'établissement s'est fixé cet objectif avec assiduité et volonté. Le séminaire Let's Type 2014 a initié une série de rencontres internationales annuelles en partenariat avec l'ANRT qui renforcent l'apport théorique au sein de cette formation.

Cela rejoint la première recommandation du rapport.

Pour conclure, la formation DNSEP Art mention Dispositifs multiples et mention Systèmes graphiques et narratifs au sein de l'ESAL a beaucoup évolué au sein d'un EPCC multisite et pluridisciplinaire.

L'école supérieure d'art de Lorraine se réjouit du constat des évaluateurs des changements positifs qui permettent d'envisager la mise en place d'une option Communication mention Systèmes graphiques et narratifs.

Vous remerciant de votre attention à ces observations, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de toute ma considération.

Nathalie Filser

Directrice de l'EPCC ESAL – Cefedem

